

Communiqué de presse

Inauguration de deux unités d'enseignement externalisées à Guéret IME de Grancher – Collège Jules Marouzeau

Une étape pour l'inclusion scolaire en Creuse va être franchie avec l'inauguration de deux unités d'enseignement externalisées (UEE) de l'IME de Grancher au sein du Collège Jules Marouzeau à Guéret. Ce projet repose sur une convention signée entre l'ARS, l'APAJH de la Creuse, le DASEN et le collège, permettant de formaliser et de sécuriser les modalités de scolarisation des jeunes en situation de handicap.

D'autres unités d'enseignement externalisées ont déjà été mises en place avec succès, notamment au lycée professionnel de Saint-Vaury, au lycée agricole d'Ahun ainsi qu'à l'école élémentaire de Saint-Sulpice-le-Guéretois, illustrant l'engagement croissant en faveur de l'école inclusive.

Un projet porté par une ambition forte : celle d'une école inclusive. Ce projet permet de scolariser les enfants en situation de handicap dans un cadre scolaire dit ordinaire, tout en leur offrant un accompagnement spécialisé par des éducateurs. Les enfants peuvent ainsi être scolarisés soit à l'IME, soit au sein de l'établissement scolaire, ou sur des temps partagés entre les deux structures. L'objectif est que les élèves en situation de handicap puissent partager la même cour d'école que leurs camarades et se retrouver lors de temps divers (sportifs, culturels, etc.).

L'école joue en effet un rôle essentiel : elle n'est pas seulement le lieu où l'on apprend à lire, écrire ou compter, mais aussi celui où l'on apprend à vivre ensemble, à s'accepter et à s'enrichir mutuellement. Cette initiative concrétise l'ambition d'une école réellement accessible à tous les élèves, quels que soient leurs profils ou leurs besoins spécifiques.

Point presse

Les représentants de l'APAJH de la Creuse, de l'Education Nationale, de l'ARS et du Collège Jules Marouzeau seront présents pour un point presse à l'occasion de l'inauguration.

**Jeudi 6 novembre 2025
9h00**
Collège Jules Marouzeau
25, Avenue de la Senatorerie 23 000 GUERET

A propos de l'APAJH de la Creuse...

www.apajhcreuse.fr

Crée en 1971, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. L'APAJH de la Creuse est portée par des valeurs de solidarité et de citoyenneté, elle agit et innove pour la promotion de l'inclusion, prônant l'accès à tout, pour tous, et avec tous. L'association accompagne aujourd'hui près de 700 personnes en situation de handicap au travers de ses 15 établissements et services. Cet accompagnement repose sur plus de 500 professionnels engagés, faisant de l'association le plus gros employeur privé du département.

Contact presse :

Laura ROSSI, Responsable communication • 06 31 43 14 06 • l.rossi@apajh23.com